

## Qu'est-ce « Sauve ma peau » ?

Un programme initié par l'ARS Ile de France en 2013-2014 avec les établissements de santé et médico-sociaux ayant pour but de « maîtriser le risque escarre » et éviter des escarres graves.

Une dynamique régionale s'est engagée avec 224 établissements (107 Sanitaires et 117 Médico-Sociaux) qui ont permis d'éviter des escarres à 24 911 patients à risque.

### Mise en œuvre de 5 pratiques à fort impact :

- 1- assurer une prise en charge pluridisciplinaire
- 2- évaluer et réévaluer le risque d'escarre
- 3- pour le patient à risque : changer de position régulièrement et utiliser les supports adaptés
- 4- traiter tôt l'escarre dès la rougeur
- 5- former les professionnels et éduquer les patients et leur entourage

Dans la suite de cette campagne, l'ARSIF a coordonné en **juin 2015** une première enquête de prévalence qui a mobilisé 249 établissements, 1008 unités, 21998 patients. Les principaux résultats ont montré que 36% des patients enquêtés étaient à risque, 9,1% avaient au moins une escarre, 47% étaient acquises au sein de la structure.

Une seconde enquête a été réalisée en **décembre 2017**, elle a mobilisé 155 établissements, 947 unités et 18633 patients. Les résultats sont comparables : 34% des patients enquêtés étaient à risque d'escarre et 8% avaient au moins une escarre, 50% étaient acquises au sein de la structure.

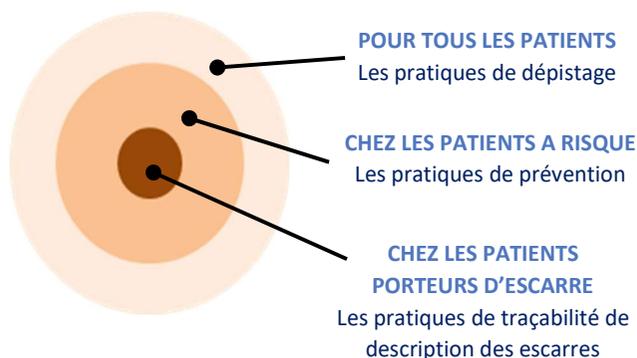
Une **troisième enquête est prévue en décembre 2020** coordonnée par la STARAQS.

## Que vous apportera l'enquête ?

- **Une connaissance** des patients à risque et ceux porteurs d'escarre(s), avec la description des escarres
- **Une évaluation de vos pratiques de dépistage** pour tous les patients/résidents et des pratiques de **prévention** (supports, mobilisation, identification des sujets à risque)

### Modélisation :

- Quelles pratiques seront évaluées ?
- Chez quels patients/résidents ?



Pour accompagner les professionnels de santé dans leur démarche d'amélioration de la qualité des soins, l'ARSIF met à votre disposition **trois formations sur le dépistage et la prévention des escarres :**

- **Un jeu sérieux pour les soignants, les médecins et les patients « SauveMaPeau 2.0 »** développé par l'équipe plaies et cicatrisation du GH Sud Île-de-France en Seine-et-Marne.
- **Un kit de formation pour formateurs « Préserve ma peau »** conçu par les équipes de la Clinique Conti (95).
- **Un e-learning pour les soignants et les aidants « Prévention et dépistage des escarres »** proposé par les équipes de l'hôpital Marie-Lannelongue, Groupe hospitalier Paris Saint-Joseph.

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/escarres-former-et-se-former>

## ENQUÊTE REGIONALE

DE PREVALENCE DU RISQUE D'ESCARRE ET DES ESCARRES

Du 30 novembre au 05 décembre 2020

L'ARS Ile-de-France et la STARAQS accompagnent les professionnels dans la conduite du changement pour améliorer leurs pratiques.

### Pourquoi s'intéresser aux escarres ?

L'escarre est source de souffrances pour le malade, culpabilisante pour les équipes soignantes et représente un coût important pour la collectivité.

### Cible de cette enquête :

Les établissements de santé et les structures médico-sociales ayant participé ou non aux précédentes enquêtes.

### Comité de pilotage animé par la STARAQS

ARS Ile de France, AP-HP, CHI Montfermeil, Clinique Conti, Fondation Poindatz, Hôpital Sud Ile de France, Korian HAD, Société Française et Francophone des Plaies et Cicatrisations, Société Française de l'Escarre, Union Nationale de l'Aide des Soins et des Services aux Domiciles.

# 1

## QUE FAIRE AVANT L'ENQUETE ?

### S'informer

- ➔ Participer à la réunion d'information du 29 septembre 2020 ou en replay accessible sur le site internet de la STARAQS et celui de l'ARSIF.
- ➔ Prendre connaissance des objectifs, du calendrier, des différentes étapes de l'enquête et des supports d'information
- ➔ S'informer du rôle du référent escarre
- ➔ Prendre connaissance des modalités d'accompagnement par la STARAQS

### Valider sa participation et s'engager par une charte

- ➔ Valider la participation à l'enquête auprès des instances de l'établissement
- ➔ Renseigner la charte d'engagement sur le lien : [https://75.ars-iledefrance.fr/sauve\\_ma\\_peau\\_starags\\_charte](https://75.ars-iledefrance.fr/sauve_ma_peau_starags_charte)
- ➔ Renvoyer la page d'engagement avec les signatures du référent escarre, du directeur, du représentant de la communauté paramédicale et médicale à [contact@starags.com](mailto:contact@starags.com)

### Organiser la coordination et les modalités de l'enquête

- ➔ Définir la stratégie de participation : tout l'établissement ou choix des unités/services/secteurs,
- ➔ Informer les enquêteurs (soignants, médecins)
- ➔ Désigner un référent escarre, coordonnateur de l'enquête
- ➔ Préparer les questionnaires et organiser l'enquête dans les services participants
- ➔ Communiquer en interne sur l'enquête : les instances, les usagers

### Réceptionner le lien d'accès de la plateforme de l'ARS

- ➔ Deuxième quinzaine de novembre, le référent escarre reçoit le lien personnalisé de connexion à l'enquête
- ➔ Le questionnaire comporte 3 parties :
  - Données patient / résident anonymisées
  - Evaluation du risque d'escarre
  - Patient porteur d'escarre le jour de l'enquête

# 2

## QUE FAIRE PENDANT L'ENQUETE ?

### Informers les patients et les résidents la semaine précédant le jour J :

- ➔ Collectivement par affichage (affiche d'information aux usagers)
- ➔ Individuellement en remettant à chaque patient / résident la lettre d'information.

### Réaliser l'enquête

- ➔ **Entre le 30 novembre et le 5 décembre 2020**  
Un jour donné par unité ou service
- ➔ **Pour tous les patients/résidents présents, de l'unité/service/secteur : évaluation du risque**
  - Evaluer le risque d'escarre avec l'échelle d'évaluation de la structure et sur le plan clinique
  - Recherche de la traçabilité dans le dossier patient :
    - de l'évaluation du risque d'escarre à l'entrée
    - de la réévaluation au cours du séjour
- ➔ **Pour les patients/résidents évalués à risque d'escarre le jour de l'enquête : évaluation de la prévention**
  - Evaluer la présence de supports de prévention,
  - Recherche de la traçabilité de la mobilisation.
- ➔ **Pour les patients/résidents porteurs d'escarre(s), renseigner la localisation, le stade et la description de chaque escarre.**

### Saisir sur la plateforme de l'ARS :

- Se connecter avec le lien personnalisé
- Saisir les données pour le premier patient, l'unité service/secteur est alors créée dans la plateforme
- Saisir un questionnaire par patient et enregistrer à chaque patient votre saisie en cliquant sur le bouton « enregistrer »
- Pour créer une autre unité/service/secteur, cliquer sur « Nouvelle unité »

# 3

## QUE FAIRE APRES L'ENQUETE ?

### Accéder à vos résultats sous forme d'une synthèse et d'un tableau Excel® :

- Ses résultats se présentent sous forme d'une synthèse à télécharger en PDF.
- Vous disposez des résultats par unité/service/secteur et pour l'ensemble de la structure.

### Restituer les résultats

- Aux équipes des unités/services ou secteurs engagés.
- A l'ensemble de la structure
- Aux instances de la structure

### Engager une démarche d'amélioration continue pour optimiser la maîtrise du risque d'escarre

- Définir les actions d'amélioration et d'un calendrier
- Mettre en œuvre le plan d'actions

## BESOIN D'AIDE ?

Contact mail de l'enquête : [contact@starags.com](mailto:contact@starags.com)

Du 30 novembre au 5 décembre 2020

### LIENS UTILES

STARAQS : <https://www.starags.com>

Lien pour renseigner la charte :

[https://75.ars-iledefrance.fr/sauve\\_ma\\_peau\\_starags\\_charte](https://75.ars-iledefrance.fr/sauve_ma_peau_starags_charte)

Page internet sur l'enquête :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/sauve-ma-peau-maitriser-le-risque-escarre>

Escarres : former et se former :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/escarres-former-et-se-former>

Les Sociétés Savantes :

- Société Française de l'Escarre : <http://www.escarre-perse.com/escarres/>
- Société Française et Francophone des Plaies et Cicatrisation : <http://www.sffpc.org/>